



**VILLE D'ILLE SUR TET
10 PLACE DE LA RESISTANCE
66 130 ILLE SUR TET**

Marché à Procédure Adapté (MAPA)

**D.C.E
C.C.T.P.**

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

**MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES
ACQUISITION D'UN VEHICULE ASPIRATEUR HYDROCUREUR SUR CHASSIS**

Personne publique passant le marché

Mairie d'Ille sur Têt
Place de la résistance
66 130 Ille sur Têt
Tél. : 04 68 84 73 12

Représentant du pouvoir Adjudicateur

Monsieur William BURGHOFFER, Maire

ARTICLE 1 : OBJET

Le présent cahier des Clauses Techniques Particulières a pour objet la définition des caractéristiques techniques d'un véhicule aspirateur hydrocureur sur châssis.

ARTICLE 2 : DISPOSITIONS GENERALES

Il est rappelé que les pièces contractuelles sont définies au Cahier des Clauses Administratives Particulières.

ARTICLE 3 : CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Offre de Base

Châssis

Châssis cabine, simple cabine

Puissance : 150 CV (110kW)

Empattement : 2800 mm

PTAC entre 6 et 8 T

Equipement

Volume boue : 2000 litres

Volume eau : 1000 litres

Volume total : 3000 litres

Fond arrière ouvrant

Pompe à vide :

-Débit théorique engendré : 325 m³ / H

-Débit réel à une dépression de 0.6 bar : 300 m³ / H

Pompe haute pression :

-Puissance 38 CV

-54 litres/min à 270 bar

Enrouleur haute pression hydraulique d'une capacité de 80 m de tuyau flexible 3/8".

Enrouleur de remplissage avec 50 m de tuyau diamètre 15 mm

Radiocommande

Seconde batterie

Coffres de rangement

Ranchers supports tuyaux

Sécurité niveau haut débrayant la pompe à vide

Extincteur 6 kg dans un coffret étanche

Prestations supplémentaires éventuelles

Châssis

Grille de protection sur feux arrières

Fourniture et montage d'une caméra de recul couleur intégrée dans un boîtier et d'un écran 5" en cabine

Citerne

Système de décantation sur l'arrière de la cuve avec tube intérieur et grille

Vanne 2" avec raccord et bouchon symétriques

Connexion entre les réservoirs pour "tout en eau"

Pompes

Plus-value pour le montage d'une pompe haute pression (51 CV)
47 L/mn à 415 bars
60 L/mn à 330 bars

Enrouleurs

Enrouleur monté sur le fond arrière.
Orientation manuelle de l'enrouleur

Variateur de débit sur le circuit hydraulique du moteur de l'enrouleur permettant d'ajuster la vitesse de rotation de 0 à 20 T/mn

Commandes

Second émetteur pour la radiocommande, permettant de se substituer à l'émetteur principal en cas d'immobilisation ou de perte de ce dernier.
Affichage de la pression d'utilisation sur l'émetteur principal

Aménagements

Habillage sous coffres

Signalisation

Montage de 2 grille(s) de protection sur le(s) feu(x) giratoire(s)
Fourniture et montage de deux feux giratoires et pose de bandes rétro-réfléchissantes classe 1
Fourniture et montage d'un panneau AK5 électrique classe 1

Accessoires

1 x 30 m tuyau HP 5/16", équipé de raccords 1/4"
1 x 30 m tuyau HP 5/16", thermoplastique, équipé de raccords 1/4"
1 x tête(s) à réaction 1/4"
1 x tête(s) rotative(s) 1/4"ø28
1 x tête(s) rotative(s) 1/4"ø16
1 x tête(s) réversible(s) 1/4"
1 x tête(s) sphérique(s) 1/4"
1 x tête(s) pointue(s) 1/4"
1 x tête(s) grenade(s) 1/4"
1 x réduction(s) inox HP 1/2" - 1/4" F/M + tresse de liaison
1 x tête(s) rotative(s) 1/2"
1 x tête(s) réversible(s) 1/2"
1 x tête(s) sphérique(s) 1/2"
1 x tête(s) pointue(s) 1/2"
1 x tête(s) grenade(s) 1/2"
1 x tuyau(x) de remplissage diamètre 70 mm, longueur 5 m avec raccords symétriques
1 x tête(s) à souffle 1/2"
Pistolet électrique 350 Bars avec gachette à fuite
Pistolet mécanique 350 Bars avec gachette à fuite
Echelle

Divers

1 x support(s) pelle et balai
1 x support(s) de cônes sans cône
1 x support(s) de panneau sans panneau

ARTICLE 4 : CARACTERISTIQUES ADMINISTRATIVES

Documents d'accompagnement

- Réception à titre isolé, immatriculation et passage aux mines si besoin.
- Manuel d'utilisation et manuel de maintenance (suivant décret 92-767)
- Carnet d'entretien.

Règlementation

Conformité aux normes en vigueur.

ARTICLE 5 : CONVOYAGE

Convoiyage du véhicule au sein des locaux de la Mairie d'Ille sur Têt.

ARTICLE 6 : GARANTIE - SERVICE APRES-VENTE

Garanties : *minimum* de 2 ans pièces et main d'œuvre

Le titulaire du marché s'engage sur le délai de garantie des matériels et des pièces, il doit être énoncé dans l'acte d'engagement.

Visite à 6 mois et 12 mois dans atelier SAV du constructeur (main d'œuvre à la charge du constructeur, consommables à la charge de la commune).

Le constructeur s'engage à pouvoir fournir l'ensemble des pièces détachées dans un délai maximum de 48 heures (date d'expédition faisant foi). Le constructeur devra disposer d'un service après-vente permettant un dépannage rapide (**références à préciser**).

Le titulaire du marché s'engage sur le SAV, il doit être énoncé dans l'acte d'engagement.

Cachet, date et signature